

Séance du 19 DECEMBRE 2019

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**N° 38**

**Titre / PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN (PRU) DE VILLENEUVE-LES-SALINES A LA ROCHELLE - ETUDE DE PROGRAMMATION URBAINE ET PAYSAGERE - APPEL D'OFFRES OUVERT - AUTORISATION DE SIGNATURE**

Madame LACOSTE Séverine expose que :

Vu les articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° du Code de la commande publique relatifs à l'appel d'offres ouvert ;

Vu les articles L.2125-1, R.2162-1 et suivants du Code de la commande publique relatifs aux accords-cadres ;

Considérant que la convention du Projet de Renouvellement Urbain (PRU) de Villeneuve-les-Salines à La Rochelle, signée par tous les partenaires le 7 mars 2019, définit les grands principes du projet à partir d'un plan de référence validé en décembre 2015.

Ce plan de référence a stabilisé les grandes orientations du PRU et définit un programme d'intervention intégrant plusieurs opérations contractualisées dans la convention. La programmation urbaine, et en particulier des espaces publics et des résidentialisations, n'est pour autant pas assez stabilisée à ce stade pour permettre aux maîtrises d'ouvrage de la Ville de La Rochelle et des bailleurs sociaux de lancer les études opérationnelles de maîtrise d'œuvre.

Dans ce cadre, il est proposé la réalisation d'une étude de programmation urbaine et paysagère qui vise à affiner le plan de référence du PRU de Villeneuve-les-Salines.

L'étude portera donc sur la formalisation d'un plan guide opérationnel, qui servira de base aux maîtres d'ouvrage pour le lancement des études de maîtrise d'œuvre. Le plan guide prendra appui sur des axes programmatiques déjà définis (plan de référence du PRU), et devra :

- Identifier et hiérarchiser les usages des futurs espaces publics en considérant leur vocation et leur articulation au regard des futurs programmes construits (équipements, commerces, logements) ;
- Réaffirmer les enjeux de centralité, de mixité fonctionnelle et sociale et de prise en compte des milieux naturels à l'échelle du quartier ;
- Définir des principes de requalification des pieds d'immeubles et de résidentialisation ;
- Proposer des axes d'intégration de ce quartier dans la dynamique d'évolution du cœur de l'agglomération rochelaise, et notamment du grand secteur Sud de La Rochelle (nombreux projets d'aménagement), dans le respect de son identité. Il vise enfin à définir un schéma fonctionnel et programmatique global.

Si le plan guide attendu ne porte que sur le périmètre du PRU, le périmètre de réflexion devra prendre en compte l'ensemble du quartier de Villeneuve, ses abords et les nombreux projets environnants le quartier.

Il est proposé de conclure un accord-cadre monoattributaire à marchés subséquents, sans minimum ni maximum, pour une durée maximale de 6 ans, compte tenu de l'articulation du projet, de l'importance des investissements à intervenir et de sa complexité, impliquant un suivi global.

Il est à noter que ce marché de prestations intellectuelles pourra faire l'objet d'une clause d'insertion professionnelle, charge au titulaire d'assurer l'insertion de personnes éloignée de l'emploi.

Après délibération, le Conseil communautaire décide :

- D'approuver les dispositions précitées ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer le marché à intervenir, ainsi que tout acte afférent.

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Membres en exercice : 82

Nombre de membres présents : 57

Nombre de membres ayant donné procuration : 17

Nombre de votants : 74

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 74

Votes pour : 74

Vote contre : 0

POUR EXTRAIT CONFORME  
POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION  
ET PAR EMPECHEMENT  
LE VICE-PRESIDENT

Christian PEREZ

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DE LA ROCHELLE

Date de convocation : 13/12/2019

Date de publication : 26/12/2019

Séance du 19 DECEMBRE 2019 à Vaucanson (PERIGNY)

N° 38

**Titre / PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN (PRU) DE VILLENEUVE-LES-SALINES A LA ROCHELLE - ETUDE DE PROGRAMMATION URBAINE ET PAYSAGERE - APPEL D'OFFRES OUVERT - AUTORISATION DE SIGNATURE**

Sous la présidence de Jean-François FOUNTAINE

**Membres présents** : M. Christian PEREZ, Mme Brigitte DESVEAUX, M. Henri LAMBERT, Mme Martine VILLENAVE, M. Antoine GRAU, M. Daniel VAILLEAU, Mme Séverine LACOSTE, M. Jean-Louis LEONARD, M. Roger GERVAIS, M. Serge POISNET, M. Jean-Luc ALGAY, Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU, M. Guy DENIER, M. David CARON et M. Michel SABATIER Vice-présidents ;

Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Christian GRIMPRET, M. David BAUDON, M. Eric PERRIN, Mme Catherine LÉONIDAS, autres membres du Bureau communautaire.

M. Jean-Claude ARDOUIN, Mme Gabrielle BAEUMLER, Mme Elyette BEAUDEAU, Mme Catherine BENGUIGUI, M. Patrick BOUFFET, M. Yannick CADET, M. Michel CARMONA, Mme Sally CHADJAA, Mme Mireille CURUTCHET, Mme Nadège DESIR, Mme Patricia DOUMERET, Mme Samira EL IDRISSE, Mme Patricia FRIOU, Mme Sophorn GARGOULLAUD, Mme Bérangère GILLE, M. Arnaud JAULIN, M. Patrice JOUBERT, M. Jonathan KUHN, Mme Line LAFOUGERE, M. Pierre LE HENAFF, Mme Catherine LE METAYER, Mme Isabelle LEGENDRE, M. Jacques LEGET, M. Pierre MALBOSC, M. Jean-Claude MORISSE, M. Jacques PIERARD, M. Hervé PINEAU, Mme Martine RICHARD, M. Michel ROBIN, M. Didier ROBLIN, Mme Géraldine SAGOT ( suppléante de M. Vincent DEMESTER), M. Yves SEIGNEURIN, Mme Catherine SEVALLE, M. Jean-Marc SOUBESTE, Nicole THOREAU, et M. Paul-Roland VINCENT, conseillers.

**Membres absents excusés** :

M. Alain DRAPEAU procuration à Mme Martine RICHARD, M. Dominique GENSAC procuration à M. Christian PEREZ, M. Yann HÉLARY procuration à M. Jean-François FOUNTAINE, M. Vincent COPPOLANI procuration à Mme Catherine BENGUIGUI, M. Jean-Philippe PLEZ procuration à Mme FLEURET-PAGNOUX, autres membres du Bureau communautaire ;

Mme Séverine AOUACH-BAVEREL procuration à Mme Samira EL IDRISSE, Mme Brigitte BAUDRY, M. Frédéric CHEKROUN, Mme Sylvie DUBOIS procuration à M. Henri LAMBERT, M. Philippe DURIEUX procuration à M. Jacques PIERARD, Mme Magali GERMAIN, M. Didier GESLIN procuration à M. Hervé PINEAU, M. Christian GUEHO procuration à M. Michel ROBIN, M. Dominique HEBERT, M. Brahim JLALJI, Mme Anne-Laure JAUMOUILLIE procuration à M. Patrice JOUBERT, Mme Véronique LAFFARGUE, M. Jean-Michel MAUVILLY, M. Pierre ROBIN procuration à Mme Séverine LACOSTE, Mme Mathilde ROUSSEL procuration à M. Yves SEIGNEURIN, Mme Salomé RUEL, M. Alain TUILLIERE procuration à Mme Martine VILLENAVE, Mme Chantal VETTER procuration à M. Michel SABATIER, Mme Anna-Maria SPANO procuration à M. Antoine GRAU, M. Stéphane VILLAIN procuration à M. Jean-Louis LEONARD, conseillers.

**Secrétaire de séance** : Christian GRIMPRET